

tenue sous la présidence de Madame HAMELINE, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FABRE, Conseillères
En présence de Madame PILIDJIAN, Rapporteuse publique
Madame MARQUET, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2209893	RAPPORTEURE: Madame Elisa FABRE
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 8 novembre 2022 par laquelle le ministre du travail a confirmé par décision implicite, la décision du 26 juin 2022 par laquelle il a refusé d'autoriser le licenciement de Monsieur H.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	SGRHVS	Maître DOUTRIAUX EGLANTINE Eglantine (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Monsieur H	CABINET SAVOYE
02)	DOSSIER N° 2302410	RAPPORTEURE: Madame Elisa FABRE
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 11 janvier 2023 par laquelle le ministère du travail a confirmé la décision du 26 juin 2022 par laquelle il a refusé d'autoriser le licenciement de Monsieur H.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	SGRHVS	Maître DOUTRIAUX EGLANTINE Eglantine (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Monsieur H	Monsieur H

10 heures 30

03) **DOSSIER N° 2206729** **RAPPORTEURE: Madame Elisa FABRE**

Titre de l'affaire Annuler la décision du 8 juin 2022 par laquelle le ministre du travail a autorisé le licenciement du requérant pour motif disciplinaire.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur Y

Défendeur

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
SAS LES MANDATAIRES
SOCIETE HORIZON AJ

Représentants des parties

Maître PORIN Cédric

CAPSTAN - PYTHEAS

CAPSTAN - PYTHEAS

04) **DOSSIER N° 2207715** **RAPPORTEURE: Madame Elisa FABRE**

Titre de l'affaire Annuler la décision du 12 juillet 2022 par laquelle le ministre du travail a retiré sa propre décision implicite de rejet, annulé la décision de l'inspecteur du travail en date du 21 novembre 2022 et autorisé le licenciement de Madame B.

Nom des parties

Demandeur

Madame B

Défendeur

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
SAS LES MANDATAIRES
SOCIETE HORIZON AJ

Représentants des parties

Maître BRUCHE Nathalie

CAPSTAN - PYTHEAS

CAPSTAN - PYTHEAS

Arrêté le 06/05/2025

Le président du tribunal